



## Compte rendu de la réunion du 05 Novembre 2008

### **Présents :**

Mesdames Marie-Thérèse Janot présidente, Denise Bavye conseillère déléguée à la démocratie participative, Lucette Cuvelier, Ludivine Descamps, Edeltraut Salomé, Nicole Strebelle, Viviane Vasseur.

Messieurs Alain Cherrier, Walter Deflandre, Patrick Drancourt, Frédéric Kuadjovih, Jacques Leininger, Pierre Paoletti, Laurent Quiret, Marc Unal.

### **Excusés :**

Madame Rose Buffetaud

### **Absents :**

Madame Catry, Monsieur Catry, Madame Frances Zielinski.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Marc Unal

### **Points à l'ordre du jour :**

Approbation du compte-rendu de la réunion du 06/10/08 ;  
Présentation du projet de la rue du Gal Leclerc ;  
Comptes rendus des commissions ;  
Questions diverses.

#### **1. Compte-rendu réunion du 06/10/08**

Après lecture par Monsieur Cherrier, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

#### **2. Comptes rendus des commissions :**

##### **2a Compte-rendu de la commission « travaux »**

Monsieur Paoletti présente le compte-rendu de la commission qui s'est réunie le 20/10/08 (des travaux souhaités rue A. France, voir documents fournis par la commission). Madame Janot le transmettra à Monsieur le Maire mais rappelle qu'il y a des impératifs budgétaires ...

A la question de savoir si les autres comités de quartier ont une commission de ce type, Madame Bavye souligne que les comités sont autonomes sur ce plan et précise que le comité du Champ du Cerf met en place ses commissions ce jour.

Quid des terrains proches du passage à niveau et du Chemin latéral, des terrains SnCF près de la gare ?

Suite à une lettre envoyée par Monsieur le Maire à la société ABC, il semble que les « nuisances » dues à l'activité de cette société aient largement diminué.

##### **2b Compte-rendu de la commission « droit au vélo »**

Monsieur Quiret présente le compte-rendu de la commission qui s'est réunie le 20/10/08 (voir document annexe)

Quels objectifs et moyens pour la commission ? Qu'en est-il de l'intercommunalité (ex chemin des Margueritois ...) ? Madame Bavye précise que lors de la réunion du conseil municipal du 14/11/08, il sera mis en place une commission « extra-municipale » qui

comprendra des élus, des représentants d'associations d'usagers et un ou deux membres de chaque comité de quartier.

La commission souhaite que la mairie prenne contact avec Adeo pour étudier la possibilité de créer une piste cyclable reliant Ronchin à Lezennes et Villeneuve d'Ascq (à noter un point positif : la réalisation d'une piste cyclable le long du golf-voie de contournement de Lezennes).

Monsieur Quiret souligne la dangerosité de nombreux endroits : ex : av. J. Jaurès (croisement vélos/bus ! (un contact avec Transpole semble très souhaitable !), pont de la Camif (point noir bien connu de l'ADAV) ;

Suite au constat de l'absence de parkings à vélos (en ville rues commerçantes, lieux publics, salles de réunion, salles de sport etc), Madame Baye informe le comité qu'au budget 2009. La ville a prévu l'achat de matériels pour la réalisation de parkings à vélos ; les membres du comité soulignent l'intérêt qu'usagers et membres de la commission soient associés à la réflexion, sur le problème de la sécurité (vols) et de la responsabilité en cas d'accident dans ces zones de parking...Le problème est difficile et doit être analysé avec soin.

### 3. **Présentation de projets :**

#### **3a Aménagement de la rue Gal Leclerc**

Madame Baye présente le plan du projet et souligne quelques points forts : renforcement de la sécurité notamment aux abords des écoles, zone 30... Début des travaux espéré en 2009.

Remarques : il semble que les cyclistes aient été oubliés ! Par ailleurs, un membre du public souligne le fait que le carrefour avec la rue A. France est extrêmement dangereux du fait d'une visibilité très limitée.

#### **3b Création d'un parc de stationnement avenue J Jaurès**

Vingt places (dont une pour handicapés) prévues sur l'emplacement de la maison Hochart ; emplacements inaccessibles pour un futur bailleur éventuel, pas de parking vélos prévu ! La question est posée de la durée du stationnement ... Travaux en 2009 ?

### 4. **Questions diverses :**

#### **Poubelles et encombrants :**

Le comité s'était prononcé pour un dépôt des encombrants à partir du dimanche 18h mais après consultation de diverses instances, Monsieur le Maire a décidé que le dépôt ne serait autorisé que la veille du jour de ramassage (notamment pour limiter les nuisances pour les personnes à mobilité réduite). Un arrêté municipal a été pris (cf bulletin municipal). La police municipale a commencé à verbaliser les contrevenants (véhicules gênants lors passage benes Esterra). Madame Janot rappelle qu'en cas d'impossibilité de rentrer les trop volumineux conteneurs, il est possible d'utiliser des sacs.

#### *Remarques du public :*

Benes Esterra en marche arrière rue du Midi (respect code de la route ? dangers de la manœuvre !), rue Notre Dame les releveurs ne remettent pas les conteneurs à leur place ... Un contact sera pris avec Esterra par les services municipaux.

Camions semi-remorques égarés (GPS ?) dans le quartier des Fleurs : proposition d'installer des panneaux d'interdiction.

### Nettoyage des caniveaux :

Du 24/11 au 03/12, voir le bulletin municipal et le courrier à venir (attention aux problèmes de stationnement). Rappel : les riverains doivent assurer l'entretien régulier du caniveau le long de leur façade.

### Amélioration de la communication :

#### *Communication interne au comité :*

Utilisation des possibilités offertes par internet : les membres du comité qui le souhaitent donneront leur adresse mail pour constituer une liste, liste réservée à l'usage interne ! Cette liste permettra des échanges d'informations, la transmission de documents, des travaux coopératifs, etc.

Des courriers papier continueront à être envoyés ;

Un échange de numéros de téléphone est envisagé.

Monsieur Chabat, correspondant local, rappelle que très bientôt la Voix du Nord paraîtra tous les jours...

#### *Communication externe :*

Information du public des dates de réunion du comité : affichage en mairie, affichage sur les panneaux municipaux (on recherche celui du Petit Ronchin et sa clé). Ensuite se posera le problème de son utilisation), possibilité de déposer des affiches dans certains commerces locaux (magasin Match ?), affiches sur fenêtre et/ou porte de garage ..., consultation de la Voix Du Nord, du Bulletin Municipal.

Il existe en mairie une boîte aux lettres réservée aux habitants du Petit Ronchin : ils peuvent y déposer questions, souhaits etc...

### Démocratie participative :

Un membre du comité expose ses inquiétudes sur le rôle du comité face aux instances municipales (voir le règlement intérieur du comité), sera-t-il écouté ? est-il un lieu de décision ? de simple proposition ? Mesdames Janot et Baye soulignent que le comité est une force de proposition mais que ce sont les élus qui décident en tenant compte de nombreux critères, elles rappellent les engagements de Monsieur le Maire lors de l'installation du comité : tenir le plus grand compte des travaux de cette instance.

Une demande d'information est formulée concernant l'aménagement de l'îlot place de Halle : logements, commerces ?

Organisation de fête(s) des voisins ? fête de quartier ? dans le quartier des Fleurs la première était à l'initiative du comité, la suivante à celle des résidents ; y aura t il d'autres fêtes ?

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

**Prochaine réunion du comité le 08/12/08 à 19h**